

ARRÊTÉ DU MAIRE N°088-2026**Portant réglementation temporaire de circulation et d'occupation du domaine public,
Route des Coteaux du Lyonnais, en agglomération**

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 25/06/2026 de Madame JAMES Emilie, représentant l'entreprise COLAS TP, pour des travaux de réfection de chaussée RD25 entre Soucieu en Jarrest et Thurins,

Considérant que pendant ces travaux, il y a lieu de réglementer la circulation de manière à prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation et le stationnement sur la route des Coteaux du Lyonnais seront interdit pendant la durée des travaux.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable du mercredi 22 juillet 2026 au vendredi 31 juillet 2026 de 07 heures à 18 heures.

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 3 : L'entreprise COLAS TP est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du lieu des travaux. Le numéro de contact en cas de problème est le 07.68.34.49.68.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Madame JAMES Emilie, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Madame JAMES Emilie.

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 01 juillet 2026

le Maire,

Arnaud SAVOIE

Publié le : 01/07/26

